

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

405, chemin des Patriotes Saint-Charles-sur-Richelieu QC, J0H 2G0

Un premier véhicule électrique pour Saint-Charles-sur-Richelieu

Saint-Charles-sur-Richelieu, le 14 mars 2019 — Hier soir, mercredi 13 mars 2019, dans sa salle communautaire sise au 16 rue Saint-Pierre, la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu profitait du dévoilement de son nouveau site web pour annoncer l'acquisition d'un premier véhicule électrique dans le cadre du projet Système d'autopartage de véhicules électriques en région (SAUVéR).

Cette Kona Ultimate 2019 achetée auprès du concessionnaire Hyundai Casavant de Saint-Hyacinthe sera utilisée dans un premier temps par les employés municipaux pour les trajets de courte distance et mise ensuite à la disposition des citoyens grâce à un système d'autopartage, qui est actuellement en développement. Le projet SAUVÉR, auquel Saint-Charles-sur-Richelieu adhérait en août dernier, permet aux petites municipalités de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et d'optimiser l'usage de leurs véhicules tout en offrant une solution de transport collectif.









www.saint-charles-sur-richelieu.ca



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

405, chemin des Patriotes Saint-Charles-sur-Richelieu QC, J0H 2G0

« La protection de l'environnement est une problématique dont nos citoyens se soucient de plus en plus, explique le maire de Saint-Charles-sur-Richelieu, Monsieur Marc Lavigne. Avec notre situation géographique quelque peu éloignée des grands centres urbains, l'implantation d'alternatives écoresponsables en transport collectif fait deux pierres d'un coup, répondant autant au souci environnemental de la population qu'à son besoin de solutions innovantes en ce qui a trait à la mobilité. »

En décembre dernier, la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu annonçait également la mise en service d'une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques. Cette borne située dans le stationnement de l'hôtel de ville, au 405 chemin des Patriotes, permet de recharger 80 % de la batterie d'un véhicule tout électrique en une vingtaine de minutes seulement. Intégrée au <u>Circuit électrique</u>, le plus important réseau de recharge public pour véhicules électriques au Québec et dans l'Est de l'Ontario, cette borne « constitue un incitatif supplémentaire pour tous les citoyens, de même que pour les nombreux visiteurs traversant le territoire, à opter pour des moyens de transport écoresponsables », indiquait Monsieur Lavigne.

Rappelons en terminant que le projet SAUVéR est financé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) dans le cadre du programme Municipalités pour l'innovation climatique (MIC).







Source : Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu

Karine Bergevin 450 584-3484

